



Organisation de l'aviation civile internationale

Tél. : +1 (514) 954-8220/8221 Fax : +1 (514) 954-6376

Courriel : info@icao.int Site web : www.icao.int

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE L'OACI

PUBLICATION IMMÉDIATE

PIO 11/05

L'OACI CONVOQUE UNE CONFÉRENCE EN VUE D'ÉLABORER UNE STRATÉGIE MONDIALE POUR LA SÉCURITÉ DE L'AVIATION

MONTREAL, le 10 novembre 2005 — Transparence et échange de renseignements figureront parmi les principales questions débattues à une Conférence mondiale des directeurs généraux de l'aviation civile sur la sécurité, convoquée par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), qui se tiendra au siège de l'Organisation, à Montréal, du 20 au 22 mars 2006.

À cette occasion, les directeurs généraux des 189 États membres de l'OACI évalueront la situation actuelle de la sécurité de l'aviation, détermineront des moyens de réaliser des améliorations significatives et élaboreront un cadre pour la sécurité au XXI^e siècle — une Stratégie mondiale pour la sécurité de l'aviation — de manière déterminée, coordonnée et transparente.

« Le système mondial du transport aérien est fondamentalement sûr. Cependant, une série d'accidents fatals survenus en août et en septembre ont focalisé l'attention sur la nécessité urgente d'éliminer les carences systémiques qui subsistent, de façon à améliorer encore la sécurité de l'aviation à l'échelle mondiale. Cet effort viendra renforcer la confiance du public dans la sécurité du transport aérien et appuiera la contribution économique que l'aviation apporte aux nations et aux régions du monde entier », a dit M. Assad Kotaite, Président du Conseil de l'OACI.

« Je m'attends à ce que cette conférence soit la plus importante en matière de sécurité de l'aviation depuis la Conférence des directeurs généraux de l'aviation civile de 1997, lors de laquelle fut créé le Programme universel d'audits de supervision de la sécurité destiné à aider les États à renforcer leurs systèmes respectifs de supervision de la sécurité. Le moment est maintenant venu d'examiner et de regrouper toutes nos initiatives en matière de sécurité sous l'égide d'une stratégie mondiale, sans oublier d'intégrer tout nouvel élément qui viendra renforcer encore la sécurité de l'aviation, en se fondant sur la transparence et l'échange de renseignements », a ajouté M. Kotaite.

Institution spécialisée des Nations Unies, l'OACI a été créée en 1944 pour promouvoir le développement sûr et ordonné de l'aviation civile internationale dans le monde. Elle établit les normes et les règles nécessaires à la sécurité, à la sûreté, à l'efficacité et à la régularité de l'aviation ainsi qu'à la protection de l'environnement en aviation. Elle est en outre l'instrument de la coopération entre ses 189 États contractants dans tous les domaines de l'aviation civile.

— FIN —